



Chamonix-Sud

Conseil de l'Union de syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud

Compte rendu de la réunion du lundi 20 septembre 2021 (en visioconférence)

Ordre du jour : définition de la procédure de dépouillement du questionnaire

Sont présents (par ordre de copropriété) :

Y. Danveau (TR1/ABCDE soit 13,5%), C.Undritz (TR1/I soit 6,7 %), TR2 (F. Grégoire et J. Saubin, soit 25 %), S. Chaumont (TR3/Grépon soit 9,2 %), L. Bru (TR4 soit 14,4 %)

Sont excusés :

M. Guichonnet (TR1/GH soit 8,1 %), S. Leconte (TR3/Jonquille soit 11,5 %) et S. Gréverie (TR5 soit 1,6 %)

Sont absents :

Mme Châtelet (TR1/F soit 3,9 %), M. Curunet (TR6 soit 6,1 %).

Invité : le directeur de l'Union (A. Berthier)

Conformément à l'article 11 de nos statuts, le quorum de 25 % de présents et représentés étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Rappel du contexte

À la suite des deux questionnaires (l'un en français, l'autre en anglais) relatifs au projet de rénovation de Chamonix-Sud, nous avons deux fichiers d'autant de lignes que de réponses reçues, contenant pour chaque réponse le nom du copropriétaire, la désignation du lot, les commentaires dans les trois champs « libres », les réponses aux 31 questions à choix multiples.

Conclusions des discussions

Après discussion et prise en compte des demandes formulées avant la réunion par les représentants des copropriétés TR3/Jonquille et TR5, les membres présents décident à l'unanimité ce qui suit :

De façon à exploiter les contenus des commentaires dans les champs libres, et les réponses aux 31 questions à choix multiples, pour l'ensemble des copropriétés, mais aussi pour une copropriété donnée (TR1/ABCDE, TR1/F, TR1/GH, TR1/I, TR2, TR3/J, TR3/G, TR4, TR5, TR6), il est demandé :

- que le fichier complet des réponses ne soit connu que du directeur de l'Union et de Julien Saubin, créateur des deux GoogleForms,
- au directeur de l'Union, avec l'aide de Julien Saubin, de transmettre aux membres du conseil, dès que possible, puis les 1^{er}, 15 et 30 octobre et 15 novembre :
 - une extraction de l'ensemble des réponses en supprimant les informations personnalisées (nom, n° d'appartement, adresse électronique) et en ajoutant une colonne « copropriété » remplie à partir des informations disponibles ;
 - ainsi que les « camemberts » pour l'ensemble, à charge à chacun qui le désire de faire des statistiques spécifiques.

Hors réunion - Les membres présents se sont concertés après la réunion pour ajouter la phrase suivante : *Le directeur de l'Union est autorisé à remettre - au membre du conseil qui le lui demanderait- la liste des noms (et uniquement des noms) des copropriétaires de sa copropriété qui ont répondu au questionnaire.*